Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAT-EN-107,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ BAT-EN-107 (v.A14.1) : Mise en place en toiture-terrasse ou couverture de pente inférieure à 5% d'un doublage extérieur isolant.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....
Référence de la facture : .....
* Nom du site des travaux ou nom de la copropriété : .....
*Adresse des travaux : .....
Complément d'adresse : .....
*Code postal : .....
*Ville : .....

*Bâtiment tertiaire existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : ◻ OUI ◻ NON
*Secteur d'activité :
◻ Bureaux ◻ Enseignement ◻ Hôtellerie / Restauration ◻ Santé
◻ Commerces ◻ Autres secteurs

*Surface totale chauffée du bâtiment (m²) : .....
*Énergie de chauffage : ◻ Électricité ◻ Combustible

Caractéristiques de l'isolant posé :
*Surface d'isolant posé (m²) : .....
*Résistance thermique : R (m².K/W) : .....

A ne remplir que si la résistance thermique n'est pas mentionnée sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Epaisseur (mm) : .....

A ne remplir que si les marque et référence de l'isolant posé ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque(s) : .....
*Référence(s) : .....

NB 1 : la résistance thermique R doit être supérieure ou égale à 4,5 m².K/W.
NB 2 : dans le cas d'une pose superposée de plusieurs isolants, indiquer les marques et références de chacun des isolants posés ainsi que le R global et pour la surface d'isolant posée, la surface résultant de la superposition des isolants.